

Compte-rendu du Conseil Municipal du jeudi 11 avril 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Simone BURON, Maire.

Budget

Le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs 2023 et vote le budget 2024 de la commune et du service public d'assainissement. Le budget communal s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 1 801 045,42 € et en dépenses et en recettes d'investissement à 2 287 000 €.

En dépenses et en recettes de fonctionnement, le budget assainissement s'équilibre à 127 645,42 € et en dépenses et en recettes d'investissement à 437 749,24 €.

Convention de prestation de service d'instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation du sol avec la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres

Le Conseil Municipal approuve le renouvellement de cette convention, adaptée à la nouvelle réglementation concernant la dématérialisation.

Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de gestion de l'aménagement « circuit cyclable des 7 étangs » avec la Communauté de Communes de Nozay

Le Conseil Municipal par 17 voix Pour et 2 abstentions approuve les termes de cette convention qui permettra de relier le bourg d'Abbaretz au bourg de Treffieux (passage à proximité du site de la Mine et de l'étang de Gruellau)

Garantie d'emprunt pour le projet d'immeuble « Koyo » rue de la Cité

Le Conseil Municipal par 15 voix Pour et 4 abstentions donne son accord de principe pour garantir au maximum 20% des emprunts d'un montant de 2 055 000 €.

Repas des sages

Le « repas des Sages » se déroulera le jeudi 27 juin 2024 à 12h30 à la salle polyvalente.

Abbar'Nous

Le repas Abbar'Nous se déroulera le mercredi 29 mai 2024 à 12h30 à la salle polyvalente.